

# MASTER CLASS 2021

Lundi 7 juin - 18h  
Amphithéâtre 1  
Centre Assas

## Un litige confrontant le respect de la vie privée au droit du public à l'information

La Master class voit se réunir une quasi cour d'appel, pour la tenue d'une audience à partir d'une affaire déjà jugée en première instance



"Pour convaincre, il suffit de parler à l'esprit ;  
pour persuader, il faut aller jusqu'au coeur."

Henri-François Daguesseau

L'Audience sera présidée par  
**Mme. Ségolène Balsan**

Magistrat,  
Direction des affaires civiles et du  
Sceau, Ministère de la justice

entourée de deux avocats, Alumni

Dans le rôle du ministère public

**M. Pierre-Yves Gautier**

*Professeur de droit privé à l'Université  
Paris II Assas*

Le délibéré se déroulera avec le  
public

**DES ETUDIANTS DE L'ECOLE DE DROIT PLAIDERONT CONTRE UN AVOCAT**

**CONVAINCRE EST LA CLEF**



**IEJ**  
INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES  
*Pierre Raynaud*



COLLÈGE DE DROIT  
ÉCOLE DE DROIT

[cdd.edd.paris2@gmail.com](mailto:cdd.edd.paris2@gmail.com)